

APPEL À CANDIDATURE

MARCHÉ DE FOURNITURE ET SERVICE

PROCÉDURE NÉGOCIÉE

ARTICLE 1. ACHETEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

ARTICLE 2. PROCÉDURE DE PASSATION

La présente consultation est lancée en procédure négociée, conformément aux articles L.2124-3 ; R.2124-3 et R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique.

Justification du recours à la procédure :

Les besoins, objet de la présente consultation, consiste en une solution innovante devant permettre la mise en place d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques.

ARTICLE 3. OBJET ET FORME DU MARCHÉ

Prestations relatives à la collecte séparée des biodéchets, décomposées en 3 lots :

- **LOT 1** : Fourniture et livraison de contenants pour la collecte séparée des biodéchets et accessoires associés

Accord-cadre mono attributaire avec émission de bons de commande, passé en application des articles L2125.1-1° et R.2162-1 à R.2162-14.

Montant mini : - € HT/an

Montant maxi : 200 000 € HT sur la durée du marché

- **LOT 2** : Collecte, Transport et Lavage des contenants de la collecte séparée des biodéchets
Marché ordinaire à prix mixte (unitaire et forfaitaire).

- **LOT 3** : Traitement des biodéchets issus de la collecte séparée
Marché ordinaire à prix unitaire.

ARTICLE 4. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

4.1 Appel à candidature

La date limite de réception des candidatures est le 16/09/2022, 12h00.

Les candidats sélectionnés en seront informés par l'envoi d'une invitation à remettre une offre via la plateforme Mégalis, le 28/09/2022 (date prévisionnelle).

4.1.1 Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises, pour la phase candidature, est disponible gratuitement et téléchargeable sur le profil acheteur de REDON Agglomération : <https://marches.megalis.bretagne.bzh> (Sous la référence RA-PN2022-24)

4.1.2 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comporte :

- Le règlement de consultation ;
- Les cadres de réponse « Candidature ».

4.1.2 Contenu du dossier de candidature

L'équipe candidate devra produire dans un dossier « Candidature » les pièces justifiant :

- La situation juridique du candidat/ groupement
- La capacité économique et financière
- La capacité technique et professionnelle

Cf le règlement de consultation pour le détail du dossier attendu.

4.2 Remise des offres

Le dossier de consultation pour la phase « offre » sera disponible sur la plateforme dématérialisée en accès restreint, à l'attention des candidats sélectionnés à l'issue de l'appel à candidature (un code d'accès leur sera alors remis).

La date prévisionnelle de remise des offres initiales est le 28/10/2022.

Ce dossier sera composé des éléments suivants :

- le règlement de consultation,
- le détail des honoraires, par phases et co-traitants,
- le cahier des clauses particulières (CCP),
- le programme de l'opération,
- les annexes.

4.3 Audition, négociation

Après la remise des offres, des auditions sont programmées avec les candidats sélectionnés. Les auditions se tiendront aux dates suivantes : 14, 15 et 16 novembre 2022 (dates prévisionnelles).

L'Acheteur pourra négocier les offres avec les candidats admis à participer à la deuxième phase de la procédure. La phase de négociation pourra se dérouler en phase successive. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

L'offre la mieux disante sera choisie, après classement des offres en fonction des critères énoncés dans le présent règlement de consultation.

ARTICLE 5. CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront appréciées au regard des critères suivants, par ordre de priorité :

- 1. Références et capacités techniques du candidat ;**
- 2. Pertinence de la composition de l'équipe ;**
- 3. Capacité économique et financière du candidat.**

Pour chaque critère, il sera apprécié l'adéquation des éléments présentés par le groupement avec l'objet de la mission. À l'issue de cette analyse, l'Acheteur formulera un avis sur les candidatures présentées, et le dossier de consultation sera envoyé aux candidats admis à présenter une offre.

Nombre de candidats admis à présenter une offre (pour chacun des lots) : **4.**

ARTICLE 6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération, sous la référence de la consultation.

ARTICLE 7. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte
CS 44416, 35044 - Rennes cedex
Tél. : 02 23 21 28 28
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

ARTICLE 8. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02
Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr